



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

CANTON DE LA ROCHE SUR FORON

REPUBLIQUE FRANCAISE

**MAIRIE DE CRUSEILLES**



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mai, le Conseil municipal de la commune de CRUSEILLES, dûment convoqué le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique dans la salle consulaire de la mairie de Cruseilles, sous la présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Maire.

**Présents : 26**

Mesdames Anne BARRAUD, Valérie BRAND, Sonia BRIFFAZ, Nathalie BRUGUIERE, Chrystel BUFFARD, Fanny CARITTE, Mélanie CARRET, Mandy EMPIS, Justine JALINOUX, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY, Christel RAMPON, Stéphanie SALLAZ HINDLE, Jane VIGNARDET  
Messieurs Claude ANTONIELLO, Alexis BAILLARD, Axel CARPENTIER, Eladio CHARVEYS, Guillaume DELOULE, Bernard DESBIOLLES, Jérôme JONFAL, Yohann PROST, Wilfrid PUJOL, Fabien THOMASSON, Olivier VERGUET

**Absents excusés : 3**

Madame Sylvie RAHON BISCHLER donne procuration à Madame Jane VIGNARDET,  
Monsieur Daniel FOURRIER donne procuration à Monsieur Claude ANTONIELLO,  
Monsieur Franck PEDAT donne procuration à Monsieur Yohann PROST

**Quorum : 15**

**Secrétaire de séance** : Madame Nathalie BRUGUIERE



Nombre de conseillers en exercice :	29
Présents :	26
Représentés :	3
<b>VOTE</b> : Votants :	29
Pour :	29

**OBJET : EHPAD SALEVE-GLIERES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 2026/37 en date du 7 avril 2026.

Suite au renouvellement du Conseil municipal en date du 15 mars dernier, le Conseil d'administration de l'EHPAD SALEVE-GLIERES doit être renouvelé.

Le Conseil d'administration de l'EHPAD est composé de conseillers municipaux des deux communes de Cruseilles et de Groisy, de représentants du département, de représentants des membres des conseils de vie sociale, de représentants du personnel de l'EHPAD et enfin de 1 personne désignée en fonction de ses compétences dans le champ d'intervention de l'établissement.

Le Conseil d'administration délibère sur le projet d'établissement, les programmes d'investissement, le rapport d'activité, les budgets et la tarification des prestations, les comptes, les emprunts, les décisions affectant l'organisation de l'établissement, le tableau des effectifs, etc.

Madame le Maire invite donc les membres du Conseil municipal à désigner 3 représentants élus titulaires, 2 élus suppléants et 1 personne qualifiée pour siéger au Conseil d'administration.

Sont proposées :

- Mesdames Sylvie MERMILLOD, Nathalie BRUGUIERE et Valérie PERAY en tant que représentants titulaires du Conseil municipal,
- Madame Mandy EMPIS et Monsieur Yohann PROST en tant que représentants suppléants du Conseil municipal,
- Madame Yvette JACQUET en tant que membre qualifié.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

- **ANNULE et REMPLACE** la délibération n° 2026/37 en date du 7 avril 2026 ;
- **DESIGNE** comme représentants de la commune de Cruseilles au Conseil d'administration de l'EHPAD SALEVE-GLIERES :

<b>Membres titulaires du Conseil municipal</b>	<b>Madame Sylvie MERMILLOD Madame Nathalie BRUGUIERE Madame Valérie PERAY</b>
<b>Membres suppléants du Conseil municipal</b>	<b>Madame Mandy EMPIS Monsieur Yohann PROST</b>
<b>Membre qualifié</b>	<b>Madame Yvette JACQUET</b>

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,  
Nathalie BRUGUIERE

Le Maire,  
Sylvie MERMILLOD



Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 7 MAI 2026

Mise en ligne sur le site internet le : - 7 MAI 2026